

L'État social, alternative au néolibéralisme.

Introduction.

Dans la société dominée par le capitalisme, l'État est au service du capital, car il maintient son ordre, il crée les conditions du bon fonctionnement du marché et il prend en charge des activités non rentables. Pour K. Marx et F. Engels, l'État est l'instrument de la classe dominante, la « forme d'organisation que se donne la bourgeoisie » (L'idéologie allemande 1848), le « comité qui gère les affaires communes de la bourgeoisie tout entière » (Le manifeste du parti communiste 1848). Toutefois, on ne peut plus réduire l'État à cette fonction car deux siècles de luttes sociales et d'extension de la démocratie politique ont conduit à l'émergence l'État social, l'innovation majeure du XXème siècle. L'État social englobe « l'intervention publique selon des visées sociales » (Ch. Ramaux, p 20). « L'État social trouve sa cohérence dans le déploiement d'une double logique institutionnelle et de socialisation du revenu et de la richesse » (ibid, p.435). L'État social comprend 3 piliers principaux: la protection sociale, ensemble des prestations sociales (retraite, santé, chômage, famille) ; les services publics, activités assumées par ou pour le compte de la puissance publique relevant de l'intérêt général ; la régulation des rapports de travail, droit du travail, négociation collective, politique de l'emploi.

Le néolibéralisme est le nouveau mode de gestion du capitalisme depuis bientôt quatre décennies. Il vise à libérer la logique du profit des contraintes collectives, publiques et sociales, règlementaires et financières, par la promotion d'un nouvel ordre concurrentiel. Il englobe d'abord la libéralisation des marchés des biens, des services et de la finance complétée par les privatisations. Il englobe également la réduction du secteur non marchand et de la protection sociale pour favoriser l'extension de l'accumulation du capital. En France, les néolibéraux visent tout ce qui a été mis en place à partir de 1945 à la suite du programme du Conseil National de la Résistance. Le néolibéralisme ne signifie pas un repli général de l'État, mais un double mouvement : le reflux de l'État contraignant le marché et la gestion des entreprises et le renforcement de l'État favorisant le fonctionnement du marché.

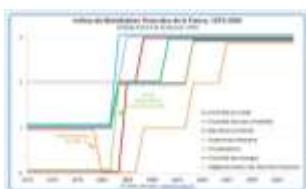
Nous allons voir tout d'abord que l'État social est le pôle principal de la résistance aux attaques du néolibéralisme grâce surtout à un large soutien de la population (I). Nous verrons ensuite que l'État social peut être un levier pour une alternative au néolibéralisme par sa mutation en un État social et écologique interventionniste dans l'économie (II).

I.L'État social , pôle de résistance au néolibéralisme.

Le néolibéralisme a très facilement déréglementé l'économie, plus progressivement déréglementé le marché du travail, plus difficilement contraint les services publics et n'a pas empêché la progression de la protection sociale. « Par rapport aux vœux de nombre de réformateurs et par comparaison aux modifications survenues dans des domaines tels que les relations de travail, la politique macroéconomique ou la privatisation des secteurs nationalisés, ce qui saute aux yeux est la relative stabilité de l'État-providence » (P. Pierson, 1996).

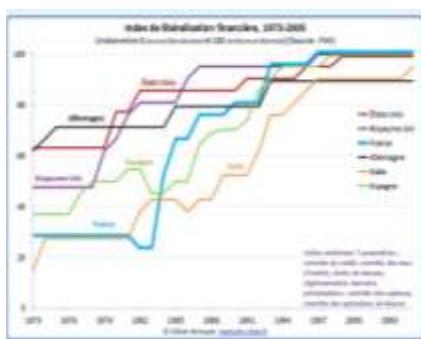
I.1. La réglementation de l'économie: un reflux initial massif et fondateur.

La libéralisation des marchés a été massive et assez rapide. La libéralisation du commerce par des accords mondiaux et régionaux a débuté dans les années 1950-1960. La libéralisation de la finance a été quasiment totale aux États-Unis et au Royaume Uni, puis dans l'UE lors des années 1980. La dérégulation des monopoles publics a été postérieure aux années 1980. En France, la libéralisation lors des années 1980-1990 a concerné notamment le contrôle du crédit, le contrôle des taux d'intérêt, la supervision bancaire, le contrôle des changes, la réglementation des marchés financiers, les barrières à l'entrée et les privatisations.



Source : Olivier Berruyer, www.les-crises.fr

Dans les grands pays développés, l'indice synthétique de libéralisation principalement financière s'est envolé d'abord aux États-Unis et au Royaume Uni dans les années 1970-1980, puis en France, en Espagne, en Italie et en Allemagne dans les années 1980-1990.



Source : Olivier Berruyer, www.les-crises.fr

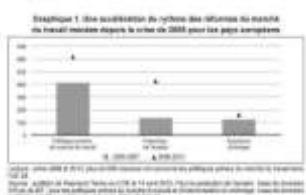
Les privatisations et la montée de l'endettement public ont suscité l'effondrement du capital public depuis les années 1980. La part du capital public (entreprises, immeubles, terres, participations, actifs financiers nets de dettes) a chuté dans les pays développés pour devenir quasi nulle et parfois négative. Traduisant un tournant dans les idées vers la croyance dans la supériorité de la gestion privée, cette chute a l'inconvénient de réduire les moyens disponibles pour s'attaquer aux défis du climat, des inégalités ou de l'éducation (T. Piketty 2019).



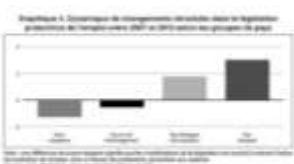
Source : Th. Piketty (2019) p.706.

I.2. La réglementation du travail: un reflux progressif et plus tardif.

Les réformes du marché du travail ont été initialement modérées dans les années 1980-90. Le programme d'action pour l'emploi de l'OCDE (1994) préconisait la flexibilité du travail et des salaires, moins de sécurité de l'emploi et d'indemnisations du chômage. Les lignes directrices de l'UE (1997) visaient l'employabilité et l'adaptation des travailleurs. Ces réformes expliquent environ 15% du déclin de la part du travail dans la valeur ajoutée dans les pays riches (M. Anota, 2018). Le rythme des réformes du marché du travail s'est accéléré entre 2000-2007 et 2008-2013. Les réformes Hartz en Allemagne (2003-2005) ont servi de modèle pour les autres pays européens. On a réduit les protections des salariés pour les emplois permanents, les licenciements économiques, le temps de travail, les négociations collectives. On relève que la réduction récente de la protection des salariés est plus importante en Europe que dans les autres régions du monde.



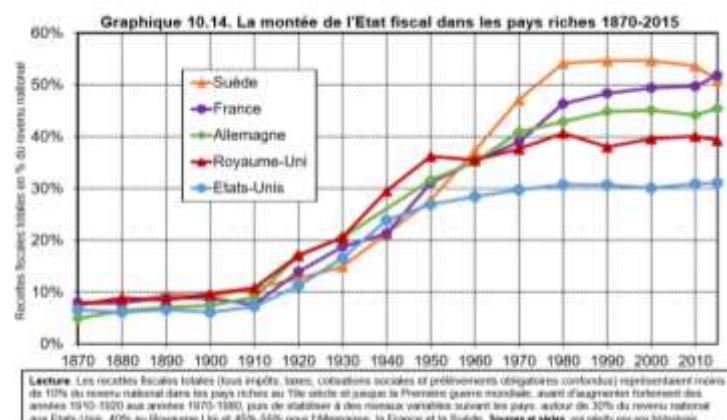
Source : A. Fretel, IRES, 2017



Source : A. Fretel, IRES, 2017

I.3. Les prélèvements obligatoires: des réformes sans réduction globale.

Les réformes fiscales ont été anti-redistributives, déplaçant les systèmes fiscaux du modèle social-démocrate (taux de prélèvements obligatoires élevé, fiscalité progressive, sélectivité) vers le modèle néolibéral (TPO faible, fiscalité directe faible, neutralité). Elles ont réduit la progressivité des taux de l'impôt sur le revenu, réduit la fiscalité du patrimoine (droits de successions, impôt sur la fortune), réduit les taux de l'impôt sur les sociétés, accru seulement les taux des impôts sur la consommation. Cependant, le ratio recettes fiscales/PIB pour la zone OCDE a augmenté de 1987 à 2017 (+2,6 pts de 31,6% à 34,2%, +2pts de 1985 à 2007, +0,6 pts de 2007 à 2017. Il a cru beaucoup (>6 pts) en Grèce, au Portugal, en Italie (+9,9pts), en Islande et en Espagne, modérément (de 2 à 4 pts) en France (+4,2pts), en Finlande, au Japon (4,2pts), aux États-Unis (2,5pts), au Danemark, peu en Allemagne (1,4pt), en Autriche, en Belgique, en Nouvelle Zélande, au Canada, en Australie. Il a baissé seulement aux Pays Bas, en Suède, au Royaume Uni (-1,8pt), en Norvège et en Irlande (-10,8pts).



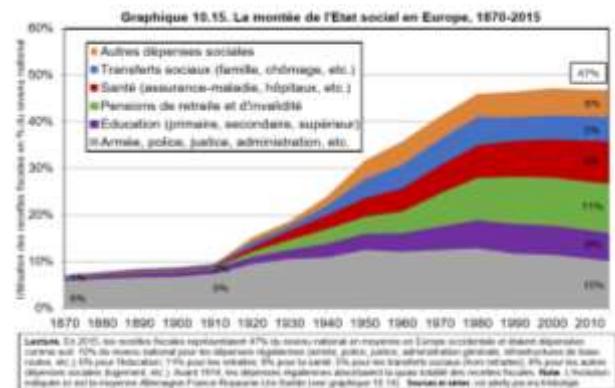
Source : Th. Piketty, 2019, p.535.

I.4. Les dépenses publiques et sociales: des réformes sans réduction globale.

- Les États ont multiplié les réformes de la protection sociale pour la restreindre en la déplaçant du modèle extensif social-démocrate (budget élevé, universalité) vers le modèle restrictif néolibéral (budget faible, sélectivité des aides) dans les domaines de la santé et des retraites principalement. Les États ont œuvré aussi pour réduire les budgets et les emplois publics. Le « new public management » s'est répandu à partir du Royaume Uni (Bonelli L., Pelletier W., 2010). La compétition a été introduite dans le secteur public (« quasi-marchés » de l'OCDE) par la concurrence interne ou par celle du secteur privé (santé, éducation). L'externalisation, sous forme de délégations de services publics ou de partenariat public privé s'est développée.

- Mais les effets sur les budgets publics et surtout sociaux ont été très limités.
D'abord, le ratio dépenses sociales/PIB a augmenté fortement dans la zone OCDE : +5,7 points de 1988 à 2018, de 14,4% à 20,1% (+3,8 pts de 1980 à 2005, +1,9 pt de 2005 à 2018). Il a cru dans la quasi-totalité des pays, soit très fortement (>10 points) en Grèce, au Portugal, au Japon (+11,9pts), en France (+11,1pts), en Finlande et en Italie (+10,5pts), soit modérément (<10 points) en Norvège, en Espagne, au Danemark, en Australie, aux États-Unis (+5,9pts), en Belgique, au Royaume Uni (+5,1pts), en Autriche, au Canada, en Allemagne (+3,3pts), en Nouvelle Zélande et en Suède. Il n'a baissé qu'en Irlande (-1,3pt) et aux Pays Bas (-6,6pts).

Ensuite, le ratio dépenses publiques/PIB pour la zone OCDE a peu bougé entre 1987 et 2015 (+0,5 pt, de 40,4% à 40,9%), avec une baisse de 1985 à 2007 (-1,6 pt) suivie d'une hausse avec la crise de 2007 à 2015 (+2,1 pts). Les évolutions du ratio ont beaucoup divergé suivant les pays : hausse en Grèce, en Finlande, au Portugal, au Japon (+7,9pts), en Islande, en France (+5,1pts), stabilité aux États-Unis (+0,7pt), au Danemark, en Italie (-0,3pt), au Royaume-Uni (-0,7pt), en Norvège, en Australie et en Allemagne (-1,8pt), baisse en Irlande (-22,5pts), en Nouvelle Zélande, aux Pays Bas (-13,1pts), en Suède (-12,1pts), au Canada.



Source : Th. Piketty, 2019, p. 537.

I.5. Les facteurs de la résistance relative de l'État social.

- L'État social est poussé par des facteurs structurels de croissance: le vieillissement de la population qui accroît les dépenses de retraite et de santé, l'amélioration du niveau de vie et des techniques médicales qui augmentent les dépenses de santé, les moindres gains de productivité dans les services publics qui accroissent leur coût relatif. La dérégulation économique contribue aussi à l'extension de l'État social par un effet de compensation, car les mutations induites impliquent des dépenses sociales (reconversion, chômage, pauvreté). Il existe dans les pays de l'OCDE une corrélation forte entre le volume des dépenses publiques en % du PIB et le degré d'ouverture aux échanges (D. Rodrik 1996).

- Le soutien d'une majorité de la population envers l'État social joue le rôle le plus décisif. La population est plus attachée à la protection sociale et aux services publics qu'à l'État régulateur. D'une part, les mouvements sociaux portent bien plus souvent sur la défense de l'État social que sur celle de l'État régulateur. D'autre part, le coût électoral des réformes est le plus élevé pour l'État social. « Les efforts même timides entrepris pour démanteler l'État-providence ont eu en général un prix politique élevé. Les bénéficiaires des avantages sociaux sont relativement bien organisés. Ils sont aussi plus enclins à punir les hommes politiques pour une baisse des prestations que les contribuables ne sont disposés à les remercier d'une baisse d'impôts. (...) Le soutien politique à l'État-providence ne semble pas non plus avoir été sérieusement affaibli, au moins sur le moyen terme, par le déclin du pouvoir syndical » (P.Pierson 1996). La demande de biens publics semble aussi s'accroître avec la proximité entre les élus et les électeurs dans le cas de la France. La résistance de l'État social contraste avec la dégradation du rapport de forces pour les salariés dans les entreprises (cf. baisse de la part des salaires dans la VA). A l'ère néolibérale, le champ politique paraît plus favorable aux salariés que le champ économique, peut être à cause des effets moindres de la compétition internationale.

II. Un État social à rénover face aux nouveaux défis.

L'État social va devoir répondre à de nouveaux défis liés à l'évolution de la société. Cela va nécessiter sa mutation en un État social et écologique dont les priorités définies démocratiquement devront se concrétiser par des moyens interventionnistes dans le cadre d'une nouvelle planification.

II.1. Un État social élargi sous tensions.

L'État social va devoir répondre aux attentes liées à de nouveaux besoins sociaux et assumer de nouvelles responsabilités pour rendre la planète vivable, tandis que des pressions vont limiter les ressources publiques.

D'un côté, les nouveaux besoins sociaux à satisfaire vont impliquer des dépenses supplémentaires.

- D'abord, une priorité à la lutte contre la pauvreté et pour un niveau de vie décent s'impose dans un contexte de montée de la pauvreté, de la précarité et des inégalités résultant des politiques néolibérales. « De nouveaux besoins sociaux apparaissent, liés à la montée des inégalités, à l'émergence de la précarité et de la pauvreté laborieuse, à l'accroissement de la pauvreté des jeunes et des enfants, aux phénomènes d'exclusion du marché du travail liés au manque de qualification et aux difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle, aux risques particulièrement élevés rencontrés par les familles monoparentales, à l'absence de protection adéquate pour les personnes ayant des parcours professionnels interrompus ou incomplets » (Bruno Pallier 2019).
- Ensuite, il importe de procéder à un rattrapage dans des secteurs où il existe des manques criants à la suite de politiques d'austérité persistantes. C'est le cas notamment de la crise des hôpitaux qui exige de nouveaux moyens, des créations d'emplois et des hausses de rémunérations.
- Par ailleurs, une politique de limitation des inégalités territoriales est nécessaire du fait de la métropolisation et de la fragmentation sociale territoriale accentuée par les politiques néolibérales. Cela implique des dépenses supplémentaires pour les services publics et pour l'animation des territoires en difficulté.
- En outre, de nouvelles revendications vont impacter les politiques publiques. La demande d'extension de la gratuité porte sur certains services collectifs locaux, principalement les transports en commun pour des raisons à la fois sociales et écologiques. Cela va impliquer des subventions aux activités gratuites qui seront financées par les contribuables.
- Les mutations technologiques entraînent aussi le besoin de dépenses supplémentaires concernant la formation initiale (pour une meilleure égalité des chances) et la formation continue (numérique, extension aux non cadres), tandis que le renchérissement des techniques médicales augmente le coût de la santé.
- Enfin, le vieillissement démographique entraîne de nouvelles dépenses collectives : l'augmentation des dépenses de retraites, la montée des dépenses de santé, plus élevées pour les personnes âgées que pour les autres, l'émergence de la grande dépendance pour une partie croissante de la population, donc un gros effort financier pour ne pas pénaliser les personnes de condition modeste.

D'un autre côté, la transition écologique va solliciter fortement les budgets publics.

- La forte baisse des émissions de GES, des inputs matériels (énergie, matières premières) et de la pollution, impérative dans les pays du Nord, va impliquer une baisse du contenu de la croissance en émission de GES, en inputs matériels et en pollution, et si cela ne suffit pas, une baisse du taux de croissance, ce qui contraindra les rentrées fiscales de l'État social. Plus on parviendra à réduire le contenu de la croissance en GES et pollution, moins la croissance économique devra baisser.
- L'État socio-écologique doit organiser la transition écologique en visant le progrès social. Il garantit une protection aux plus vulnérables (groupes sociaux et territoires) par une mutualisation des risques. Il vise le bien être humain en cherchant à le rendre compatible avec la biosphère qui en est la garante en dernier ressort. Il s'agit d'encastrer la transition écologique dans les réalités sociales et les politiques publiques (Éloi Laurent, 2019).
- Ces nouvelles responsabilités écologiques vont avoir des implications budgétaires pour l'État social. Cela va nécessiter d'abord des investissements publics nouveaux. Il s'agit d'investir pour développer les sources d'énergie renouvelable se substituant aux sources d'énergies fossiles, pour développer les techniques économies en énergie et peu polluantes. Cela va nécessiter ensuite des dépenses de transferts et des dépenses fiscales d'une certaine ampleur. Elles sont nécessaires pour inciter les entreprises et les ménages à des économies d'énergie (dépenses d'isolation etc.) par la réorientation de la consommation et par le choix des techniques de production en fonction de leurs émissions de GES et de pollution. Cela va nécessiter enfin des impôts environnementaux supplémentaires. La taxe carbone et la fiscalité énergétique visent à influencer les comportements de millions d'agents pour limiter les consommations et les productions générant beaucoup de GES ou de pollution.

En face de ces dépenses supplémentaires, plusieurs facteurs vont limiter les ressources publiques.

. En premier lieu, les pressions pour limiter les taux des prélèvements obligatoires vont persister. Il s'agit d'abord des pressions liées à l'ouverture de l'économie. Les objectifs de compétitivité prix et d'attractivité du territoire vont encore peser sur les décisions publiques, ce qui peut impliquer une concurrence fiscale entre les États liée au risque de fuite des bases fiscales mobiles (impôt sur l'épargne et les bénéfices en particulier), génératrice de baisse des taux d'imposition. Il s'agit ensuite des pressions anti-impôts au sein de la population. Les oppositions aux hausses d'impôts ont progressé depuis des décennies pour plusieurs motifs : la pénétration des idées néolibérales dans la société surtout en matière fiscale, le freinage voire la disparition de la croissance du pouvoir d'achat de beaucoup de ménages, et la montée des impôts payés par les ménages depuis plusieurs décennies. Ce contexte est à l'origine des oppositions actuelles aux hausses de certaines taxes (taxe carbone, taxes sur l'énergie). On peut penser que les futures hausses d'impôts impliquées par les hausses des dépenses publiques susciteront aussi des contestations. Ce problème se pose surtout en France où le taux de prélèvements obligatoires (lié au ratio de dépenses publiques) est plus élevé qu'ailleurs.

. En second lieu, le ralentissement de la croissance économique va aussi peser sur les bases fiscales et donc sur le produit fiscal. La croissance est déjà freinée tendanciellement par la progression des emplois à faibles gains de productivité. Elle devrait l'être aussi dans l'avenir par les éventuelles pénuries et par la montée des prix des énergies fossiles et de certaines matières premières. Elle sera surtout freinée par les considérations écologiques suscitant des réglementations et des hausses de prix liées au refus de privilégier l'objectif de croissance économique.

II.2. Un État social redéfini démocratiquement.

La démocratie doit primer pour définir les choix de société et les priorités de l'État social.

- Les choix de société concernent principalement le partage entre l'individuel et le collectif, la hiérarchie des besoins à satisfaire et la répartition des revenus.
 - . Le partage entre l'individuel et le collectif est une question majeure. Une extension des budgets publics et sociaux ne pourra se réaliser qu'avec l'acceptation de la population. Or ceci n'est pas acquis a priori dans une période de mise en cause de la légitimité de l'impôt, fondée à la fois sur le primat de l'individu dans la société et sur la domination du néolibéralisme sur le plan fiscal. Un débat public sera nécessaire sur la part des consommations collectives dans la production, sur la part des transferts sociaux dans le revenu, sur le taux de prélèvements obligatoires par rapport au revenu des ménages et sur le partage des prélèvements obligatoires entre les ménages et les entreprises.
 - . Le partage de la consommation soulève la question de la hiérarchie des besoins. Selon R. Kusheyan (2019), les besoins authentiques incluent des besoins vitaux d'ordre biologique concernant la survie ou le bien être de l'organisme, et des « besoins qualitatifs » (A. Gorz) ou « besoins radicaux » (A. Heller) participant à la définition de la vie humaine, qui évoluent historiquement et qui ont des effets négatifs sur l'environnement. L'identification des besoins authentiques suppose une délibération collective. Le refus de la dictature sur les besoins (qui a prévalu en URSS) est une condition pour que la population accepte la transition écologique. Un des problèmes majeurs est certainement de parvenir à faire refluer le consumérisme dans la société.
 - . Le partage des ressources soulève la question de la hiérarchie des revenus. Les objectifs de répartition doivent résulter pour l'essentiel des délibérations publiques et non des mécanismes de l'économie de marché. Au vu de la contestation actuelle des inégalités, les débats devraient conduire à une nette réduction de l'éventail des revenus. Le seuil minimum pourrait être le revenu minimum décent (seuil d'inclusion), qui est supérieur au taux de pauvreté, calculé à partir d'un panier de biens et services défini par des groupes de citoyens. En France, l'ONPES a publié des budgets de référence (célibataire 1500€/mois, couple sans enfant 2060€, couple avec 2 enfants 3400€) (revenu après impôt direct) (1/3 de la population en dessous). Le seuil de revenu maximum ne suscite pas un même soutien de la population que le revenu minimum. M. Medeiros (2006) a établi un lien entre le seuil de richesse et le seuil de pauvreté. B. Concialdi (2019) a défini un seuil maximum de revenu cohérent avec ce revenu minimum décent (selon un rapport de l'ordre de 3,5 à 4). Ces seuils pourraient guider l'ensemble de la politique fiscale et la politique des transferts sociaux.
- Les priorités de la politique sociale devront s'inspirer des choix sociétaux précédents. Compte tenu du contexte actuel, Bruno Palier préconise une stratégie d'investissement social axée sur « les jeunes, les femmes et les enfants d'abord » (petite enfance, formation continue, aide aux jeunes, retour vers l'emploi de qualité, conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, prévention, dépendance). Il s'agit de permettre à chacun d'occuper des emplois de qualité, décemment rémunérés et protégés (B. Palier 2019). Mais les avis seront forcément partagés sur les priorités à retenir et il reviendra à la délibération démocratique d'établir une hiérarchie des priorités.

II.3. Un État social interventionniste.

- L'État social va devoir chercher à concilier des objectifs écologiques et des objectifs sociaux. Il existe certes une complémentarité entre ces objectifs au niveau général. Améliorer la justice sociale favorise l'acceptation des coûts de la transition écologique par les plus démunis et la réduction du consumérisme lié à l'imitation des modes de vie des plus aisés. Mais il existe des tensions dans la dualité des effets d'un instrument de politique économique. La fiscalité de l'énergie, utile pour en limiter la consommation, pénalise les ménages les plus démunis et les plus contraints. On peut combiner la fiscalité environnementale et des transferts pour neutraliser ses effets négatifs sur le pouvoir d'achat des ménages contraints socialement ou géographiquement. Une taxe carbone bien redistribuée serait indolore pour les ménages modestes et accélérerait la rénovation énergétique des logements et une mobilité durable pour tous (E. Laurent, 2019).
Mais il sera aussi nécessaire de recourir à des moyens plus coercitifs que la fiscalité. Dans certains cas, la réglementation est plus appropriée que la fiscalité, notamment quand les ménages les plus aisés peuvent payer les taxes sans modifier leur comportement. Cela peut concerner des consommations de luxe (jets privés, yachts, paquebots de croisière etc..) ou des transports très polluants (nombre de voyages en avion par personne). La réglementation peut servir à éviter le recours excessif à la fiscalité qui pénalise les plus fragiles (revenus modestes, localisation éloignée).
- Tout cela appelle un État social et écologique interventionniste pour faire en sorte que l'allocation des ressources et la répartition des revenus reflètent dans une large mesure les préférences collectives et non pas les automatismes du marché. Concrètement, pour atteindre les objectifs définis démocratiquement, d'importants transferts financiers vont être nécessaires: la fiscalité sélective, le crédit sélectif et les subventions pour la transition écologique, la fiscalité progressive et les transferts sociaux contre les inégalités de revenu, les transferts et les services publics contre les inégalités territoriales. Cela va impliquer également une forte réglementation, notamment la limitation de certaines consommations (SUV, croisières, voyages en avion, etc...). L'ensemble de ces interventions doit s'intégrer dans une conception renouvelée de la planification qui soit à la fois élaborée démocratiquement et suffisamment efficace par ses moyens pour atteindre les objectifs fixés collectivement. Cela renvoie à la question de la place du plan et du marché, laissée en suspens depuis les débats inachevés des années 1960 à propos des réformes dans les économies planifiées.

Conclusion.

L'État social écologique tournant le dos au néolibéralisme implique certaines conditions. Cela suppose des politiques économiques efficaces, ce qui passe par une meilleure maîtrise des flux internationaux de biens et de capitaux. Cela suppose aussi la constitution d'un rapport de forces sociales favorable, donc d'une base sociale suffisante pour soutenir les nouvelles politiques. Cela suppose enfin que notre imaginaire commence à se libérer du consumérisme et du néolibéralisme.

Bibliographie.

- Anota M. (2018), « La déréglementation du marché du travail pèse sur les salaires », *Blog Alternatives Économiques*.
- Bernier N. (2003), *Le désengagement de l'État providence*, Presses universitaires de Montréal.
- Bonelli L., Pelletier W. (dir) (2010), *L'État démantelé*, La Découverte-Monde Diplomatique.
- Cabannes M. (2013), *La trajectoire néolibérale*, Ed. Le Bord de l'Eau, Lormont.
- Concialdi P, Gelot D, Marty Ch, Richard Ph. (2019), *Vers une société plus juste, Manifeste pour un plafonnement des revenus et des patrimoines*, Les liens qui libèrent.
- Delorme R., André Ch. (1983), *L'État et l'économie, Un essai d'explication de l'évolution des dépenses publiques en France (1870-1980)*, Seuil.
- Esping Andersen G. (1999), *Les trois mondes de l'État-providence, Essai sur le capitalisme moderne*, PUF.
- Fretel A. (2017), « Réformes du marché du travail : que disent les exemples étrangers ? » *Chronique internationale de l'IRES* 155 février.
- Gorz A. (1964), *Stratégie ouvrière et néocapitalisme*, Seuil.
- Heller A. (1978), *La théorie des besoins chez Marx*, 10/18.
- Keucheyan R. (2014), *La nature est un champ de bataille*, Zones.
- Keucheyan R (2019), *Les besoins artificiels. Comment sortir du consumérisme*, La Découverte.
- Keucheyan R. (2017), « Ce dont nous avons vraiment besoin », *Monde Diplomatique* février.
- Laurent E. (2019), « L'Etat social-écologique : généalogie, philosophie, applications ». *L'Économie politique* juillet.
- Laurent E. (2014), *Le bel avenir de l'État-providence*, Les Liens qui Libèrent.
- Medeiros M, "The rich and the poor : the construction of an affluence line from the pover line", *Social Indicators research*, 78 (1).
- Merrien F-X, Parchet R, Kennen A. (2005), *L'État social, une perspective internationale*, Armand Colin U.
- O'Connor (1973), *The fiscal crisis of the State*, St. Martin's press.
- Piketty Th. (2019), *Capital et idéologie*, Le Seuil.
- Palier B. (2019), « Les jeunes, les femmes et les enfants d'abord ! » *L'Économie politique*, juillet.
- Pierson P. (1996), "The new politics of welfare state", *World Politics*, 48 (2).
- Poulantzas N. (1978), *L'État, le pouvoir, le socialisme*, PUF.
- Ramaux Ch. (2012), *L'État social*, Ed. Mille et une nuits.
- Rosanvallon P. (1981), *La crise de l'État providence*, Seuil.
- Supiot A. (2010), *L'esprit de Philadelphie, La justice sociale face au marché mondial*, Seuil.
- Conseil d'Analyse Économique (1999), *État et gestion publique*, Documentation française.